

Image not found or type unknown



Fin de mandat de gestion immobilière

Par **vava29**, le **02/10/2008** à **11:10**

J'ai souscrit un mandat de gestion immobilière le 30 juin 1998 pour une période limitée à 10 ans donc fin du contrat le 30 juin 2008. Je n'ai pas signé de nouveau contrat et cela ne m'a pas été proposé. Ai-je le droit de récupérer les clés de l'appartement afin de les confier à une nouvelle agence sachant qu'un locataire me doit encore 6048 Euros d'impayés que va-t-il advenir pour cette somme due et qui va les encaisser : moi ou l'agence ?